

Commune de La Bruyère



*« La Bruyère, la convivialité dans
la tradition et la modernité »*

Programme Communal de Développement Rural

Partie II : Résultats de la participation de la population



Organisme accompagnateur :

Fondation Rurale de Wallonie
Parc scientifique Crealys
Rue Camille Hubert, 5
5132 ISNES

Auteur de projet :

AMENAGEMENT sc
Chaussée de La Hulpe, 177 Bte5
1170 Bruxelles

Table des matières

1. LES POINTS CLES DE LA PARTICIPATION	4
2. L'ODR ET LA COMMUNE DE LA BRUYERE	5
2.1 Les décisions officielles	5
2.2 Une commune en mouvement	5
2.3 Le lancement d'une plateforme interservices	5
2.4 Les réunions de coordination.....	5
2.5 Le PCDR et les initiatives communales.....	7
3. LA FONDATION RURALE DE WALLONIE, ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT	8
4. LE PCDR / A21L.....	9
5. INFORMATION DES ACTEURS LOCAUX	10
5.1 Le Conseil communal.....	10
5.2 La commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM).....	10
5.3 Le personnel communal	10
5.4 Rencontre avec les personnes ressources.....	11
6. CONSULTATION DE LA POPULATION	12
6.1 Consultation des enfants	13
6.2 Consultations des jeunes	13
6.3 Consultations villageoises	14
6.3.1 Déroulement	15
6.3.2 Fréquentation	16
6.4 Les consultations villageoises en images.....	17
6.5 Consultation des associations	17
6.6 Les résultats des consultations	18
7. LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL	18
7.1 Appel à candidatures	18
7.2 Composition	19
7.3 Missions	20
7.4 Fonctionnement	20
7.5 Fréquentation.....	21
7.6 Construction du PCDR et réunions de la CLDR	22
7.6.1 Tableau synthétique des groupes de travail et réunions de la CLDR	22
7.6.2 Elaboration de la stratégie.....	23
7.6.2.1 Première étape : définition d'une stratégie provisoire	23
7.6.2.2 Seconde étape : les groupes de travail	26

7.6.2.3 Troisième étape : mise en relation des projets et de la stratégie	28
7.6.2.4 Quatrième étape : finalisation de la stratégie	29
7.6.3.1 Première étape : les intitulés des fiches-projets	29
7.6.3.2 Seconde étape : la programmation des projets en lots	30
7.6.4 Ecriture des fiches projets	30
7.6.5 Relecture et approbation des fiches projets.....	36
7.6.6 Visites de terrain de la CLDR.....	37
7.6.7 Une consultation spécifique ‘Jeunes’	38
7.7 Les groupes action de la CLDR	38
7.7.1 Welcome pack (ou kit de bienvenue).....	39
7.7.2 Agriculture 39	
8. LES RETOURS A LA POPULATION	39
8 .1 Journée de l’arbre	39
40	
8.2 Journée des associations	40
8.2 Journée des associations	40
8.3 Retour au personnel communal.....	40
9. CONCOURS LOGO	41
10. ANNEXES.....	41
10.1 Délibérations officielles	41
10.2 Synthèse des consultations (enfants, jeunes, villageoises et associations)	41
10.3 CLDR : composition et fonctionnement.....	41
10.4 Idées projets issues des GT thématiques.....	41
10.5 Propositions intitulés fiches projets et lots avant programmation.....	41

1. Les points clés de la participation

281 participants aux 7 réunions de consultation villageoises
Une large consultation des jeunes et des enfants
Le stand de la CLDR à la journée de l'arbre (2011, 2012, 2013 et 2014)
23 réunions de CLDR

Le lancement d'une première démarche participative d'envergure

L'Opération de Développement Rural a permis à la Commune de La Bruyère de se lancer dans un travail approfondi avec ses citoyens concernant le devenir du territoire.

Des méthodes d'animation variées et créatives

En accord avec la Commune, la FRW a pu proposer des méthodes d'animation variées qui ont permis à chacun de s'exprimer librement et de prendre sa place dans le processus d'élaboration du PCDR.

Des visites de terrain

Outre les réunions en séance plénière, la CLDR s'est rendue à quatre reprises sur le terrain pour identifier des lieux à enjeux sur le territoire communal ou visiter des réalisations d'autres communes en lien avec les thématiques du PCDR.

Une stratégie en phase avec la charte d'Aalborg¹

Le Conseil communal a décidé de faire de son PCDR un Agenda 21 local. Cela s'est notamment traduit par une stratégie de développement en phase avec la charte d'Aalborg et le lancement d'une plateforme inter-services au sein de l'Administration communale.

Une communication efficace

Afin d'impliquer un maximum de Bruyérois, une attention particulière a été portée à la communication. Tout au long de l'élaboration du PCDR, les habitants de la commune ont pu suivre les travaux de la CLDR à travers différents médias : page facebook, section du site internet communal spécifique, médias locaux, stand de la CLDR lors de la journée de l'arbre et de la nature...

¹ Signée le 27 mai 1994 suite à la conférence européenne sur les villes durables

2. L'ODR et la Commune de La Bruyère

2.1 Les décisions officielles

- 26/06/2008 : Décision de principe de mener une Opération de Développement Rural
- 28/10/2010 : Désignation de la FRW comme organisme d'accompagnement
- 24/02/2011 : Décision de principe de mener simultanément au PCDR, un Agenda 21 Local
- 31/05/2011 : Désignation du Bureau Aménagement comme auteur de PCDR
- 30/06/2011 : Adoption de la charte d'engagement PCDR/Agenda 21 Local
- 28/02/2013 : Approbation de la composition de la Commission Locale de Développement Rural
- 29/10/2015 : Approbation de l'avant-projet de PCDR

L'ODR n'a véritablement débuté qu'en 2010 avec la désignation de l'organisme d'accompagnement. Notons également que les élections communales d'octobre 2012 ont marqué un coup d'arrêt à l'élaboration du PCDR d'environ un an. En effet, les réunions publiques ont été suspendues à partir du mois de juin afin de garantir la sérénité des débats. Après les élections, plusieurs mois ont également été nécessaires afin que le nouveau Collège et le nouveau Conseil se réapproprient l'ODR.

2.2 Une commune en mouvement

La Commune de La Bruyère a ouvert de nombreux chantiers qui modifieront certainement son visage dans les années à venir. Le processus d'élaboration du PCDR a permis d'amplifier ces réflexions pour aboutir à un projet global en associant les acteurs concernés.

La population, la CLDR, les autorités et l'Administration communale ont saisi l'occasion du PCDR pour projeter la commune dans le futur. Parmi les différentes fiches projets élaborées conjointement figurent le souhait de se doter de nouveaux outils communaux et de mener plusieurs réflexions stratégiques d'importance (quartiers de gare, mobilité, environnement...).

Epinglons également le projet de nouvelle Maison communale qui amènera l'Administration à travailler dans des conditions optimales. Ce projet phare a fait l'objet de nombreuses réunions. La volonté de la Commune était également de lui adjoindre un espace vert intergénérationnel qui permettra aux Bruyérois de se rencontrer. Il fera l'objet de fiches projets du PCDR.

2.3 Le lancement d'une plateforme interservices

En menant parallèlement un Agenda 21 local, un des engagements de la Commune était de lancer une dynamique inter-services pour davantage de transversalité au sein de son Administration. Cet engagement s'est matérialisé par une première réunion de la plateforme inter-services en 2012. Avec le soutien de la FRW, la plateforme a décidé de mener des réflexions concernant l'organisation des services. Les recommandations ont été remises au Directeur général. Elles pourront permettre une meilleure organisation des services lors de l'installation dans la nouvelle Maison communale. Un groupe de travail concernant la communication communale s'est également réuni. En 2014, la plateforme a examiné la stratégie de développement du PCDR.

2.4 Les réunions de coordination

De nombreuses réunions de coordination avec le Collège ont eu lieu tout au long de l'élaboration. Celles-ci ont réuni la Commune, le bureau d'études, la FRW et les services extérieurs de la DGO3. Ces réunions ont permis une réelle concertation entre les différents partenaires impliqués dans l'élaboration du PCDR.

Les principales réunions de coordination :

Dates	Participants	Ordre du jour
28/09/2010	Commune, FRW	Lancement de l'ODR, information au Collège des étapes de l'ODR
19/04/2011	Commune, FRW	Planning de l'élaboration du PCDR
07/06/2011	Commune, FRW	Plan de communication de l'ODR
25/10/2011	Commune, FRW	Bilan de la consultation des enfants, planning des consultations villageoises et des jeunes
15/05/2012	Commune, FRW	Bilan des consultations
13/01/2013	Commune, FRW	Composition de la CLDR
03/07/2013	Commune, FRW, DGO3	Bilan des groupes de travail
11/12/2013	Commune, FRW, Aménagement, DGO3	Stratégie de développement
06/02/2014	Commune, FRW, Aménagement	Stratégie de développement
02/04/2014	Commune, FRW, Aménagement	Intitulé des fiches projets
09/07/2014	Commune, FRW, Aménagement, DGO3	Intitulé des fiches projets et programmation en lots
17/12/2014	Commune, FRW	Suivi ODR
25/02/2015	Commune, FRW, Aménagement, DGO3	Validation des fiches projets du lot 1
11/03/2015	Commune, FRW	Cadre budgétaire du PCDR
17/03/2015	Commune, FRW	Fiche projet Parc des Dames Blanches
18/03/2015	Commune, FRW, Aménagement, DGO3	Validation des fiches projets de lots 2 et 3

Ce travail de coordination s'est également traduit par plusieurs visites de terrain afin de mieux appréhender les réalités communales :

- **13/10/2010** : Visite de terrain de lancement d'ODR (FRW)
- **10/07/2010** : Visite de terrain – identification des enjeux du territoire communal (FRW/agent relais communal/DGO3)
- **02/04/2014** : Visite de terrain préparatoire à la rédaction des fiches projets (FRW/Aménagement)

2.5 Le PCDR et les initiatives communales

La Commune a lancé plusieurs initiatives qui répondaient aux enjeux dégagés tout au long de la consultation. Citons :

- Lancement d'un marché de Noël dans le parc des Dames Blanches (2013)
- Lancement d'un plan de cohésion sociale (2014-2019)
- Création d'un Conseil Consultatif Communal des aînés (2014)
- Réaménagement du local du Syndicat d'Initiative (2015)
- RN912. Interventions auprès de la râperie de Longchamps pour limiter le charroi des camions en transit durant la campagne betteravière et auprès de la Wallonie (DGO1) pour sécuriser le cheminement lent depuis Saint-Denis vers la gare de Bovesse.

3. La Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement



La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) est un établissement privé reconnu d'utilité publique. Elle travaille depuis 1979 pour la reconnaissance et l'application d'une politique de développement global, intégré et ascendant, adaptée aux zones rurales wallonnes. Ses principes de base sont la dynamisation des territoires, le développement de l'expertise et la capitalisation des acquis au service de l'ensemble des acteurs du monde rural.

Sur base d'une convention cadre avec la Wallonie, plus de 110 communes sont accompagnées par les agents de développement de la FRW pour l'élaboration et la mise en œuvre de PCDR. Ces agents sont répartis dans huit bureaux régionaux implantés sur différents territoires d'action.

La FRW assure également le rôle d'interface wallonne pour les projets LEADER (accompagnement des GAL) et l'accompagnement des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) en Wallonie.

L'accompagnement de la commune de La Bruyère² est assuré par le bureau Brabant-Hesbaye situé à Louvain-La-Neuve. Cette équipe d'agents de développement assure l'accompagnement des communes de la Hesbaye brabançonne, de l'est de la province du Hainaut brabançon et du nord de la province de Namur.



L'équipe Brabant-Hesbaye de la Fondation Rurale de Wallonie

FRW – équipe Brabant-Hesbaye

Rue de Clairvaux, 40/1
1348 Louvain-La-Neuve
010/23 78 00
www.frw.be

² En période d'élaboration de PCDR, l'accompagnement représente 0,8 équivalent temps plein.

4. Le PCDR / A21L

La Commune de La Bruyère a décidé de mettre à profit son ODR pour s'engager sur la voie du développement durable.

Dans cette optique, le Conseil communal a décidé de mener son Opération de Développement Rural dans la philosophie du développement durable (ou « DD »). Cette décision s'est traduite par une charte d'engagement PCDR/A21L qu'il a adoptée en sa séance du 30 juin 2011. Cette charte avait préalablement été débattue au sein d'une délégation du Conseil représentant tous les groupes politiques.



En adoptant cette charte, la Commune de La Bruyère définit cinq principes qu'elle s'engage à intégrer dans son ODR :

1) Œuvrer à intégrer les principes du développement durable dans la dynamique de l'ODR/A21L mais également dans les politiques communales et dans le fonctionnement des services communaux.

2) Faire du PCDR/A21L le programme fédérateur des différentes politiques sectorielles (PCM, schéma de structure, plan de cohésion sociale, PCDN,...)

3) Mettre en place une dynamique inter-services au sein de l'Administration communale.

4) Evaluer régulièrement la bonne mise en œuvre du PCDR/A21L

5) Communiquer régulièrement auprès de la population.

Ces cinq principes ont guidé l'élaboration du PCDR. Le comité de pilotage a notamment permis de matérialiser la dynamique inter-services. La question de l'évaluation se traduit notamment par des indicateurs de projets propres au DD.

Afin de bien appréhender le concept de DD, une réunion spécifique de la CLDR a été organisée en avril 2013. En mai 2015, la CLDR a analysé les fiches projets du lot 1 sous l'angle DD. Le contenu de ces réunions sera détaillé ultérieurement.

5. Information des acteurs locaux

La première étape de l'ODR a consisté à rencontrer et informer les différents acteurs locaux du démarrage de la dynamique dans leur commune afin qu'ils puissent pleinement s'y impliquer. En outre, ces acteurs sont des relais privilégiés d'information vers la population. Cette information était également une bonne occasion pour les agents de la FRW de se faire connaître et de préciser leur mission d'accompagnement de la Commune.

Dans certains cas, l'information s'est doublée d'un premier échange de vues qui a également permis d'alimenter la consultation. Les résultats de ces échanges sont intégrés dans la synthèse générale des consultations (voir section suivante).

5.1 Le Conseil communal

La Commune étant le maître d'œuvre de l'Opération de Développement Rural, il est important que le Conseil communal soit familiarisé avec le processus. Les étapes lui ont donc été présentées le 26 août 2010.

5.2 La commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)

Le 4 octobre 2010, la FRW a présenté la philosophie et le déroulement de l'ODR aux membres de la CCATM. Cette information s'est poursuivie par un voyage dans les communes d'Incourt et de Beauvechain en novembre 2010 afin de découvrir les différentes réalisations de leurs PCDR.

5.3 Le personnel communal

Le personnel communal est fin connaisseur du territoire et constitue un élément incontournable pour mener à bien les projets du PCDR. Il était donc essentiel qu'il se sente concerné par l'ODR. L'ensemble des services administratifs et techniques ont donc été invités à une première séance d'information concernant l'ODR le 19 mai 2011 en matinée.

Afin de rendre la séance dynamique, la réunion était structurée en trois temps :

1. Présentation de l'ODR
2. Sensibilisation au développement durable à travers la technique du « jeu des chaises »
3. Mini-consultation : les participants étaient répartis en équipe. Chaque équipe devait répondre à une série de questions en lien avec le DD. La dernière question – ouverte- concernait les actions à mener au sein de l'Administration communale pour diminuer son empreinte écologique et endosser son rôle d'exemple.

Le jeu des chaises

Objectif : percevoir les déséquilibres mondiaux (population, répartition des richesses et empreinte écologique) et la nécessité d'un développement plus durable.

Déroulement :

Phase 1 : Les participants sont appelés à imaginer qu'ils constituent ensemble la population mondiale et doivent se répartir en 5 groupes représentant les 5 continents.

Phase 2 : Les chaises de la salle représentent chacun une partie du PIB mondial. Chaque continent doit prendre le nombre de chaises qu'il estime représenter ses richesses. Une fois les richesses correctement réparties, il est demandé à chaque groupe de s'asseoir sur les chaises qui lui reviennent.



Phase 3 : des feuilles A3 représentant l'empreinte écologique des activités humaines sont installées en tas au centre de la pièce. Chaque continent doit maintenant prendre le nombre d'empreintes qui le caractérise et les installer devant ses chaises. Ces empreintes représentent la surface nécessaire au développement des activités humaines. Elles sont plus nombreuses que la surface disponible sur terre, il est demandé aux participants de trouver des solutions pour atteindre l'équilibre.

Chaque phase de jeu est suivie d'un débat concernant les apprentissages des participants.

5.4 Rencontre avec les personnes ressources

En préalable aux consultations, les rencontres de personnes ressources permettent aux agents chargés de l'accompagnement de se familiariser avec le contexte communal. A travers ces rencontres, l'objectif est également d'informer du lancement de l'ODR et d'inciter les personnes rencontrées à s'en faire le relais.

Outre les mandataires locaux et les membres de l'administration communale, la liste des personnes ressources comprend différents acteurs ayant une connaissance importante du territoire ainsi qu'un engagement au niveau local. Suite au changement de majorité communale après octobre 2012, les nouveaux échevins ont également été rencontrés.

Une deuxième série de rencontres a permis d'affiner les constats issus des consultations et du diagnostic du territoire.

Les entretiens se sont déroulés sur base de questions ouvertes en lien avec le profil et les compétences de chacun des interlocuteurs.

Personnes ressources	Fonction	Date rencontre
Luc Frère	Echevin (jusque 2012): aménagement du territoire, urbanisme	26/10/10
Olivier Nyssen	1 ^{er} Echevin (jusque 2012) : enseignement, patrimoine, culture, sport, jeunesse, accueil extrascolaire, tourisme, petite enfance, citoyenneté participative, information, académie	26/10/10
René Masson	Echevin : travaux, voiries, entretien des bâtiments, entretien des espaces verts	26/10/10
Baudouin Botilde	Président du CPAS (jusque 2012)	09/11/10
Robert Cappe	Bourgmestre	09/11/10
Yves Groignet	Directeur général	02/12/10
Béatrice Winance	Echevine (jusque 2012) : finances, PME-Indépendants, emploi, formation, développement économique, agriculture	07/12/10

Bernard Charrue	Habitant de La Bruyère, ancien fonctionnaire en charge du développement rural à la Wallonie	01/02/2011
Philippe De Bruyck	Gérant de l'Intermarché de Rhisnes	18/06/2011
Khalid Tory	Responsable du service communal action jeunesse et intergénérationnel	18/06/2011
Philippe Soutmans	Conseiller communal	20/06/2011
Georges Sevrin	Ancien Bourgmestre	05/07/2011
Paul Gilles	Historien local	06/07/2011
Paul Debois et Dominique Clerin	Responsables de la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère	07/07/2011
Jean-Marc Toussaint	Conseiller communal Président du CPAS (depuis 2012) : logements, personnes âgées	13/07/2011
Marianne Streel	Agricultrice et présidente de l'union des agricultrices wallonnes (UAW)	07/09/2011
Hubert et Bernadette Baele	Vignerons et agriculteurs	04/06/2012
Emmanuel Gérard	Coordinateur du Centre Rural de La Bruyère	11/06/2012
Jean-Claude Sauvage	Président du Théâtre de la Tour	21/06/2014
Bernard Wiame	Directeur général du CPAS	12/07/2012
Yves Depas	Echevin (depuis 2012) : finances, enseignement, emploi, petite enfance, accueil extrascolaire, développement économique, PME-indépendants	20/12/2012
Sarah Geens	Echevine (depuis 2012) : aménagement du territoire, urbanisme, développement durable, agriculture, CCATM	08/01/2013
Thierry Chapelle	1 ^{er} Echevin (depuis 2012) : patrimoine, tourisme, culture, citoyenneté participative, sports, informations, jeunesse, académie	24/01/2013
Guillaume Loute	Coordinateur de projet à la Mirena	27/07/2013
Marc Tournay	Fonctionnaire délégué – DGO4	19/05/2013
Brigitte De Ridder	Inspectrice culture – Fédération Wallonie-Bruxelles	06/09/2013
Olivier Anselme et Luc Malet	La Joie du Foyer (société de logement de service public partenaire de la Commune de La Bruyère)	23/09/2013

6. Consultation de la population

Outre les traditionnelles réunions d'information et de consultation villageoises, la Commune a souhaité interroger les enfants et les jeunes de l'entité. Ils occupent une place importante dans les préoccupations communales et il était dès lors important d'entendre leur point de vue. Cette première étape de consultation s'est déroulée fin 2011, en préalable aux réunions villageoises et à la consultation des associations.

6.1 Consultation des enfants

La consultation a eu lieu le 4 octobre 2011. Deux enfants de chacune des huit écoles (six établissements communaux et deux libres) y ont participé. L'optique était d'organiser un échange sur la perception des enfants de leur cadre de vie. Le compte-rendu de la rencontre est en annexe.

Méthodologie de consultation :

- La rencontre avait été préparée avec les directeurs d'établissements. Les élèves des classes de 5^{ème} et de 6^{ème} primaires étaient invités à identifier ce qu'ils aimaient, n'aimaient pas et ce qu'ils changeraient à La Bruyère s'ils disposaient d'une baguette magique. Pour réaliser cet inventaire, les enfants et les enseignants ont fait preuve d'une grande créativité en utilisant divers supports (dessins, photos, modelage...). Deux élèves de chaque école ont présenté le fruit de leur travail en présence de représentants du Collège communal.
- La deuxième partie de la rencontre a permis aux enfants de réaliser une carte sensible du territoire présentant les lieux qu'ils fréquentaient à La Bruyère.



Le travail réalisé en classe



Carte sensible du territoire

6.2 Consultations des jeunes

La consultation des jeunes s'est organisée en partenariat avec les clubs de jeunes et maisons de jeunes du territoire. Quatre rencontres ont eu lieu : Meux (14/10/2011), Saint-Denis (04/11/2011), Emines (18/11/2011) et Rhisnes (25/11/2011). Les réunions étaient programmées le vendredi soir à 20h.

Chaque jeune de quinze à vingt-cinq ans de l'entité a reçu un courrier personnalisé l'invitant à une des quatre rencontres. Les clubs ont également fait passer le mot afin qu'un maximum de jeunes puisse s'exprimer. Des affiches ont été posées dans quelques endroits stratégiques. De plus, un article de presse dans le quotidien « L'Avenir » a annoncé l'événement.

Si la fréquentation des réunions a été inégale, ce sont tout de même septante Bruyérois de quinze à vingt-cinq ans qui ont répondu à l'appel pour débattre de leur vision de la commune. La synthèse des rencontres est en annexe.

En 2014, une nouvelle réunion a eu lieu avec les jeunes afin de les informer de l'état d'avancement de l'ODR et de les consulter sur la thématique de la mobilité. Nous y reviendrons ultérieurement.

Méthodologie de consultation :

Les agents de développement de la FRW ont appliqué un système de vote participatif avec une visualisation directe. Les animateurs énoncent successivement des affirmations concernant la commune. Pour chaque affirmation, les jeunes, armés d'un carton de vote, marquent leur accord ou leur désaccord en montrant leur

carton du côté vert ou du côté rouge. Sur base des accords et désaccords, les animateurs amorcent un rapide échange sur les « pourquoi du comment », et font un tour des avis que les jeunes ont sur une thématique.



Consultation des jeunes – vote participatif et débat

6.3 Consultations villageoises

Afin de mobiliser la population et de l'inviter à participer aux réunions de consultation, la Commune et la FRW ont organisé une campagne de communication.

- ▶ Distribution d'un « **toutes boîtes** » annonçant les sept dates de réunions.
- ▶ **Médias communaux.** L'annonce des consultations a été diffusée via le bulletin communal et le site internet.
- ▶ **Réseaux sociaux.** Création d'une page Facebook « ODR La Bruyère »...
- ▶ **Affichage** dans les différents lieux communaux (bibliothèque, administration communale...).
- ▶ **Panneaux à l'entrée des villages.** Dix jours avant chaque réunion, le service travaux a placé des panneaux annonçant l'événement.
- ▶ **Presse locale.** Des articles sont parus dans les journaux locaux et la télévision communautaire Canal C a invité un agent FRW à son journal pour relayer l'information.

La Commune avait souhaité porter une attention particulière aux agriculteurs. Ils avaient chacun reçu un courrier personnalisé les invitant à participer à la réunion de leur village. Notons toutefois que La Bruyère est une terre de grande culture et que beaucoup d'exploitants n'habitent pas la commune et n'ont pas de liens privilégiés avec celle-ci.

6.3.1 Déroulement

Les objectifs de ces séances étaient :

- Informer le citoyen sur l'élaboration du PCDR, sa finalité, ses apports pour le territoire et son déroulement ainsi que sur sa dimension A21L.
- Dresser l'état de la situation pour aboutir à un diagnostic participatif de la commune.
- Mener une réflexion citoyenne sur l'avenir de la commune.



Annnonce des consultations à l'entrée des villages

Méthodologie de consultation :

Chaque réunion de consultation villageoise s'est déroulée selon une trame identique. La première partie de la réunion était consacrée à l'information de la population. Afin de rendre la séance conviviale, la méthode de consultation se basait sur une approche originale et ludique qui a été appréciée. Chaque réunion a duré environ deux heures.

⇒ Première partie : l'information

1. Introduction par un membre du Collège.

En raison de la période de prudence électorale, les élus étaient invités à ne pas intervenir dans les débats et à rester dans un rôle d'observateurs. Ceci a été bien compris par tous les mandataires communaux et CPAS présents.

2. Présentation de la FRW et de l'Opération de Développement Rural

3. Présentation du territoire en 10 points. Le pré-diagnostic n'étant pas finalisé par l'auteur de PCDR, les agents de la FRW ont choisi 10 thèmes clés pour présenter la commune (population, emploi, vie associative...). Ces éléments ont donné des points de repères à la population pour s'exprimer lors de la 2^{ème} partie de réunion.

⇒ Deuxième partie : la consultation.

1. Les participants se répartissent librement en sous-groupes de 6 à 8 personnes.
2. Le sous-groupe reçoit aléatoirement un des trois thèmes à discuter. Ils disposent de 15 minutes pour identifier les points positifs et les points négatifs en lien avec chaque thème.

Les thèmes de travail :

- ➔ **Vivre ensemble à La Bruyère**
- ➔ **Travailler et entreprendre à La Bruyère**
- ➔ **Habiter à La Bruyère**

Le thème se trouve dans un œuf en plastique. A la fin de la période, le groupe pêche un nouveau thème dans le chapeau. Un petit coup de klaxon retentit tous les ¼ d'heure pour marquer la fin de la période.

L'avantage de cette méthode est de permettre que chaque thème soit traité par tous les groupes. En leur présentant dès le départ une feuille avec tous les sujets, le risque était qu'au terme des 45 minutes ils n'aient pas dépassé le premier thème.

3. Au terme du temps de travail, les rapporteurs des sous-groupes ont présenté à l'assemblée le fruit de leurs réflexions. Un temps était réservé pour permettre aux participants d'apporter des précisions ou de réagir à ce qui venait d'être exprimé.

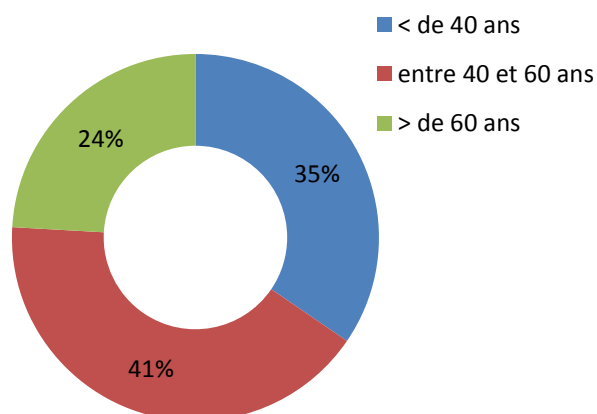
Durant l'échange en séance plénière, les animateurs proposaient de temps à autre des « questions flashes » en lien avec le thème discuté³. Ces questions étaient destinées à garder l'attention des participants et à relancer le débat.

6.3.2 Fréquentation

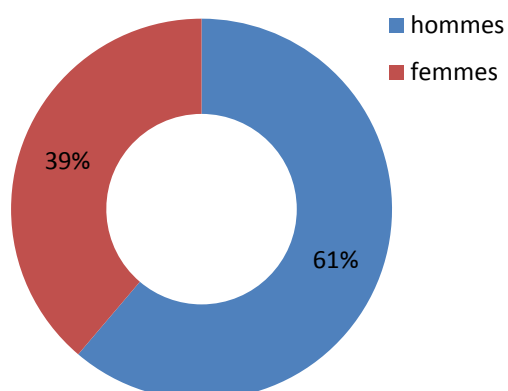
Au total, **281 personnes ont participé aux 7 réunions villageoises** qui se sont tenues de février à mars 2012.

Villages	Dates	Lieux	Participants ⁴
Bovesse	06/02/12	Salle « Le Maillon »	48
Emines	13/02/12	Centre culturel	38
Villers-Lez-Heest	25/02/12	Salle « Villers Promotion »	9
Rhisnes	05/03/12	Salle communale	43
Warisoulx	12/03/12	Salle « Les Bons Amis »	43
Meux	19/03/12	Salle « Nosse Maujonne »	63
Saint-Denis	26/03/12	Salle « La Ruche »	37
Total			281

Répartition par âge



Répartition par genre



³ Les « questions flashes » étaient à chaque fois des petites interrogations lancées aux participants à la réunion auxquelles ils devaient répondre en levant la main. Exemples : qui est venu à pied à la réunion ? Qui a ses enfants à l'école du village ?...

⁴ Les agents de la FRW, les membres du bureau d'études et les éventuelles personnes ressources extérieures ne sont jamais comptés dans les participants pour l'ensemble du document.

6.4 Les consultations villageoises en images



BOVESSE



EMINES



VILLERS-LEZ-HEEST



RHISNES



WARISOULX



MEUX



ST DENIS

6.5 Consultation des associations

Date : 26 avril 2012

Nombre de participants : vingt-six représentants d'associations

Méthodologie de consultation :

Après une présentation du processus de l'ODR, les participants avaient l'occasion d'échanger autour de quatre tables animées par un animateur. Chaque table était dédiée à un thème précis (technique du « world café »). Les participants étaient libres de passer d'une table à l'autre.

- ▶ La vie de village
- ▶ Infrastructures et moyens matériels
- ▶ Communication et coopération
- ▶ Activités actuelles à La Bruyère et activités à développer



La technique du « world café »

6.6 Les résultats des consultations

Les comptes rendus des différentes consultations sont en annexe. Le résultat des sept consultations villageoises est globalisé dans un document de synthèse.

7. La Commission Locale de Développement Rural

La cheville ouvrière de l'Opération de Développement Rural de La Bruyère est la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Installée en mars 2013, elle s'est quelque peu renouvelée en mai 2014.

Jusqu'ici la Commune de La Bruyère avait peu l'habitude de travailler avec des commissions consultatives; la tradition était de rencontrer la population sous d'autres formes.

Avec l'installation de la CLDR, elle s'est lancée dans un important processus participatif avec comme ambition de mener une réflexion globale sur l'avenir de La Bruyère et identifier des objectifs de développement débouchant sur des projets concrets ayant trait à toutes les facettes de la vie locale (social, économique, environnemental, culturel,...).

La création de la CLDR a donc rencontré un certain engouement, beaucoup de ses membres ayant envie de s'investir pour le développement futur de leur commune.

Dès le départ, la Commune a opté pour une CLDR composée de 40 membres afin de garder une commission à taille humaine et de permettre à chacun de s'exprimer facilement dans une ambiance conviviale.

7.1 Appel à candidatures

Lors des consultations, chaque personne présente a reçu un formulaire de candidature pour la CLDR expliquant les missions de la commission (voir annexe).

D'autres canaux ont également permis de diffuser l'appel à candidatures :

- Stand de l'ODR lors des journées des associations (30/09/2012) et de l'arbre (25/11/2012)
- Médias communaux : bulletin et site internet
- Présentation de la CLDR et de ses missions au Conseil communal
- Information via la presse locale

Commission Locale de Développement Rural de La Bruyère

Formulaire d'inscription



Appel à candidatures

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Village :

Téléphone et/ou GSM (ou bureau) :

Adresse mail :

Depuis combien de temps habitez-vous à La Bruyère ?

Profession / secteur d'activité :

Si vous êtes retraité, quelle était votre profession ?

Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier?

Etes-vous membre d'association(s) : oui – non

Si oui, laquelle (lesquelles) et à quel titre?

Quels sont vos centres d'intérêts ?

<input type="checkbox"/> Vie sociale et culturelle	<input type="checkbox"/> Histoire, identité, patrimoine
<input type="checkbox"/> Développement durable	<input type="checkbox"/> Agriculture, horticulture
<input type="checkbox"/> Environnement et nature	<input type="checkbox"/> Sport et loisirs
<input type="checkbox"/> Aménagement du territoire / Mobilité	<input type="checkbox"/> Communication, multimédias
<input type="checkbox"/> Jeunesse	<input type="checkbox"/> Energies renouvelables
<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Gestion communale

Formulaire à renvoyer au plus tard le 30 juin 2012 à :



Commune de La Bruyère
Marie-Aude Goffin
 Place communale, 6—5080 Rhisnes
 081/55 92 21 ma.goffin@labruyere.be



CONSTITUTION DE LA
 COMMISSION LOCALE DE
 DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)



Une initiative de la Commune de La Bruyère en collaboration avec
 la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de
 l'Opération de Développement Rural / Agenda 21 Local

Formulaire de candidature à la CLDR

L'appel à candidatures était ouvert depuis la première réunion d'information-consultation (consultation des jeunes de l'entité) jusqu'au 31 décembre 2012.

Suite à ce large appel, la Commune a reçu la candidature de soixante-sept Bruyéris (non membres du Conseil communal).

Une sélection⁵ a donc dû être opérée sur base des critères repris dans le décret wallon en matière de développement rural. Une sélection de trente membres a été proposée au Conseil communal, les autres membres étant inclus dans une réserve de candidatures pour le renouvellement futur de la CLDR. Ce qui fut le cas en mai 2014 avec l'arrivée de quatre nouveaux membres.

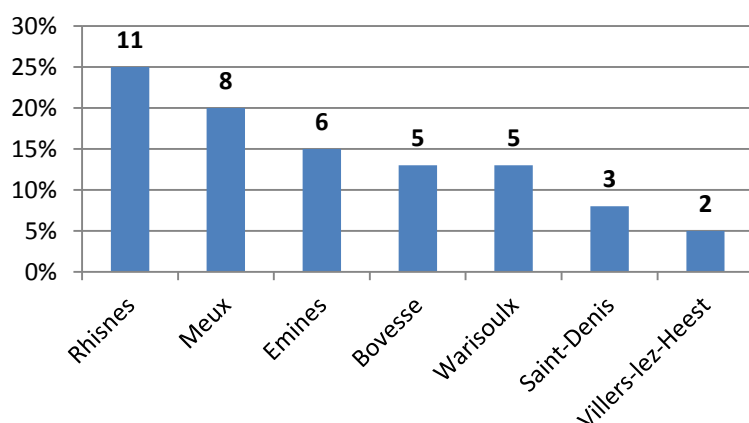
Le 28 février 2013, le Conseil communal a approuvé la composition de la CLDR.

7.2 Composition

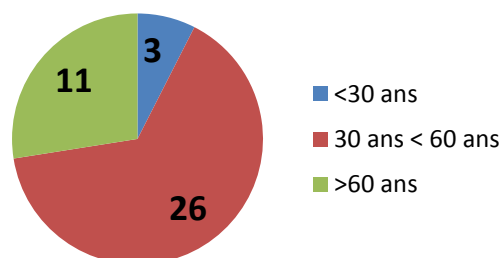
La CLDR de La Bruyère est composée de quarante membres dont dix Conseillers communaux et trente représentants de la population issus des différents villages. Elle a été installée en mars 2013 et renouvelée une première fois en mai 2014. Le règlement d'ordre intérieur précise que les différents membres de la CLDR travaillent à la recherche d'un consensus. Le Bourgmestre en est le président. La composition de la CLDR (mars 2013) ainsi que le règlement d'ordre intérieur de la CLDR se trouvent en annexe.

Afin de garantir un maximum de diversité dans le choix des différents membres, une analyse a été opérée sur la composition de la CLDR qui a été présentée au Conseil communal et à la CLDR elle-même

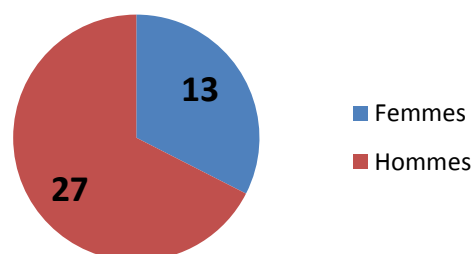
CLDR - Répartition par village



CLDR - Répartition par âge

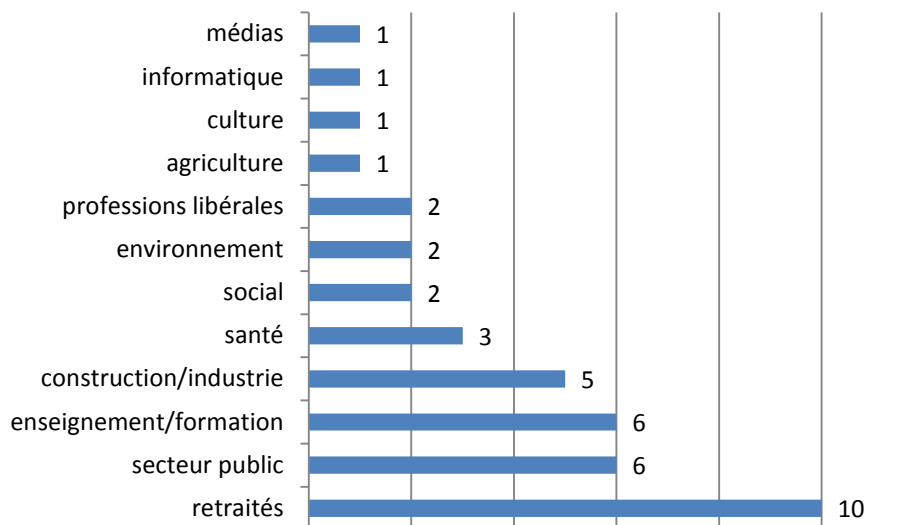


CLDR - Répartition par genre



⁵ En se basant sur le décret relatif au développement rural, les candidats à la CLDR ont été sélectionnés afin que l'ensemble de la commission comporte des membres de chaque village et des représentants des associations actives à La Bruyère. Une attention particulière a également été apportée à la diversité en termes de classes d'âge, de genre et de professions.

CLDR - Répartition par occupation



Une attention particulière a été portée à la répartition hommes/femmes dans le choix initial de la CLDR mais le constat a été posé que davantage d'hommes avaient remis leur candidature, le genre féminin est donc représenté par treize femmes sur quarante membres.

Tous les villages de la commune sont représentés. On note une plus grande représentation des habitants des deux villages les plus densément peuplés de la commune : Rhisnes et Meux tout en ayant une représentation des cinq autres villages qui composent le territoire communal.

La très grande majorité des membres ont plus de trente ans puisque l'on compte vingt-six membres entre trente ans et soixante ans. La sous-représentation des jeunes dans la CLDR est le reflet de la pyramide des âges de La Bruyère. Les jeunes (moins de trente ans) sont traditionnellement plus difficiles à mobiliser vu leur parcours de vie. Lors de renouvellements futurs, une attention particulière devra être portée à augmenter, quand c'est possible, la part de jeunes et de femmes dans la CLDR.

Il est à noter que depuis l'installation de la CLDR, une autre commission s'est mise en place. Il s'agit de la commission consultative communale des aînés (CCCA). Cinq membres de la CLDR sont également investis dans cette commission ; ce qui a déjà permis de faire des liens entre des actions proposées au sein du CCCA et des projets du PCDR. LA CCATM n'a pu être associée au travail de la CLDR. En effet, la composition de la CCATM faisant l'objet d'un recours auprès du Gouvernement wallon, elle n'a pu être installée après les dernières élections communales.

Lors de l'examen des candidatures, deux autres critères ont également été pris en compte à savoir les différents secteurs d'activités et l'engagement volontaire dans l'associatif au sens large : dix-huit membres sont investis dans des associations ou commissions communales (hors élus au Conseil communal).

7.3 Missions

La CLDR a pour mission principale l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du PCDR. Elle se donne aussi pour mission d'être un relais entre la Commune et la population de La Bruyère. De plus, elle peut faire des propositions d'actions ou de projets en lien avec la dynamique de l'ODR à la Commune. Son implication peut aller jusqu'à la réalisation effective de certains projets et actions (voir 7.7 Les groupes actions de la CLDR).

Depuis le mois de mars 2013, la CLDR s'est réunie à fréquence très régulière, à chaque étape de l'élaboration du PCDR et de sa stratégie.

7.4 Fonctionnement

L'animation et le secrétariat de la CLDR ont été confiés à la Fondation Rurale de Wallonie. L'ordre du jour est établi avec le président, en l'occurrence le Bourgmestre.

Des méthodes créatives sont privilégiées afin d'atteindre l'objectif fixé pour la réunion, mais aussi pour offrir un cadre de travail agréable pour les membres de la CLDR. En effet, une commission sera d'autant plus motivée à travailler si elle prend plaisir à la tâche.

De nombreux retours à la population ont émaillé également l'élaboration du PCDR. C'est ainsi qu'en 2011, 2012, 2013 et 2014, les agents de la FRW rejoints ensuite par des membres de la CLDR se sont investis dans la préparation et dans la tenue de stands lors des journées de l'arbre et des journées des associations qui sont des manifestations initiées par la Commune avec la participation d'associations locales et d'administrations publiques.

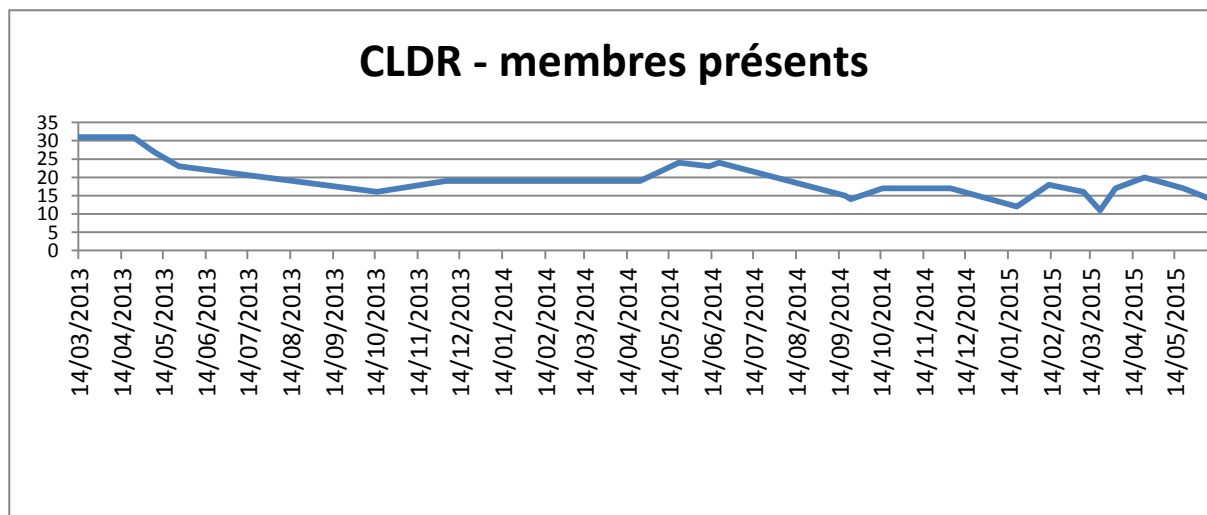
Le travail de la CLDR s'inscrit dans un principe de co-construction large avec les différents acteurs. La construction du PCDR s'est faite avec de nombreux allers et retours entre la CLDR, l'auteur, le Collège communal et la FRW, chacun faisant ses remarques, suggestions et propositions. L'auteur veillait à intégrer au mieux les remarques de chacun et proposait des synthèses des différentes réflexions.

7.5 Fréquentation

La fréquentation des membres de la CLDR durant la période d'élaboration fut globalement assez élevée. Un renouvellement partiel des effectifs a toutefois été nécessaire afin de remplacer les membres démissionnaires ou absents. Ce renouvellement a eu lieu dans le courant du mois de mai 2014. Les nouveaux membres ont participé à leur première réunion de CLDR le 21 mai 2014 après une remise à niveau.

Notons toutefois que la participation des membres à la CLDR a connu une légère érosion au cours du temps. Cette tendance se confirme également au sein du groupe des conseillers issus du Conseil communal. Le renouvellement partiel de la commission a toutefois permis une stabilisation de la fréquentation.

Outre la longueur du processus d'élaboration, la nature des dernières séances plénières, plus formelles, destinées à approuver le travail mené en amont, peut expliquer cette érosion de la participation.



7.6 Construction du PCDR et réunions de la CLDR

L'élaboration du PCDR a représenté 23 réunions de la CLDR réparties sur les années 2013, 2014 et 2015.

7.6.1 Tableau synthétique des groupes de travail et réunions de la CLDR

DATE	THÈME	
14/03/13	Elaboration de la stratégie	Installation CLDR et présentation de l'ODR, des missions de la CLDR (ROI)
22/04/13		Présentation du diagnostic et sensibilisation au développement durable
07/05/13		Définition d'une stratégie de développement provisoire et programmation des GT
25/05/13		Visite de l'ODR de Fernemont
05-06/13		GT Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement et GT Développement économique
19/06/13		Synthèse des GT 1 et 2 (partiel) et évaluation de la visite de Fernemont
09-11/13		GT Aménagement du territoire, GT Dynamisme socio-culturel et GT Mobilité
15/10/13		Synthèse des GT 2 et 3 et organisation de 2 groupes d'action
04/12/13		Synthèse du GT 4 et présentation du groupe sentiers
12/02/14		Validation de la stratégie de développement
23/04/14	Choix et programmation des projets	Proposition d'intitulés des fiches projets et vote pour un logo ODR
21/05/14		Programmation des fiches projets par lots
12/06/14	Ecriture des fiches projets	Réflexion sur la thématique du tourisme
18/09/14		Sensibilisation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (visite de terrain)
22/09/14		Travail sur les FP relatives aux aménagements d'espaces publics
15/10/14		Travail sur les FP qui concernent la thématique culturelle
10- 11/14		GT Voies lentes : détermination d'itinéraires et repérages sur le terrain
03/12/14		Travail sur les FP relatives aux infrastructures de quartiers
12/01/15		GT Voies lentes : mise en commun des propositions de tracés et d'interventions
20/01/15		Travail sur les FP concernant la communication et l'information
12/02/15		Travail sur les FP 'mobilité'
09/03/15		Présentation des fiches projets du lot 1
21/03/15		Visite d'aménagements d'espaces multisports et de cœur de village multifonctionnel dans des communes avoisinantes

01/04/15		Présentation des fiches projets des lots 2 et 3
22/04/15		Travail sur les 2 fiches projets relatives au parc des Dames Blanches + visite des lieux
20/05/15		Analyse des projets en fonction d'une grille DD et validation du lot 1
09/06/15		Rappel de la stratégie de développement et validation des FP des lots 2 et 3

7.6.2 Elaboration de la stratégie

L'élaboration de la stratégie avec la CLDR s'est déroulée en trois étapes : la définition d'une stratégie de développement provisoire, la mise en relation des projets et de la stratégie et la finalisation de la stratégie avec une attention particulière à certains types de projets.

7.6.2.1 Première étape : définition d'une stratégie provisoire

Cette étape de l'élaboration du PCDR a occupé la CLDR durant trois réunions.

→ **Installation CLDR et information sur l'ODR et sur le fonctionnement de la CLDR (14/03/13).**

La première réunion de la CLDR était principalement consacrée à faire connaissance via une animation au départ de la carte du territoire bruyérois.

En deuxième partie de réunion, la CLDR a reçu une information sur l'ODR avec un focus sur le processus de co-construction du PCDR. Les étapes de l'ODR ont été présentées ainsi que les missions, le fonctionnement et la composition de la CLDR. Une proposition de règlement d'ordre intérieur a également été soumise aux membres.



CLDR – photo de famille

→ **Présentation du diagnostic et sensibilisation au développement durable (22/04/13)**

Lors de la deuxième réunion, le bureau d'étude Aménagement a présenté une synthèse du diagnostic issu de l'analyse socio-économique du territoire. Une discussion en séance plénière a suivi la présentation. Des discussions ayant suivis la présentation, il est ressorti que la CLDR rejoignait le diagnostic de l'auteur dans ses grandes lignes. Quelques précisions y ont toutefois été apportées concernant notamment l'agriculture, les sentiers et l'enseignement. La CLDR a également souligné l'intérêt de réfléchir aux interactions du territoire communal avec les pôles à proximité.

La réunion était également consacrée à une sensibilisation aux enjeux du développement durable sous la forme d'un jeu. Cette animation a pour ambition de faire prendre conscience de la répartition des habitants par continent, de la répartition des richesses mondiales et de l'empreinte écologique. Il était d'autant plus intéressant de sensibiliser très rapidement la CLDR aux enjeux du développement durable vu que le Conseil communal avait décidé de mener une opération de développement rural dans la philosophie du développement durable et avait signé en juin 2011 une charte d'engagement A21L.



Les participants en pleine réflexion



→ Définition d'une stratégie de développement provisoire et programmation des groupes de travail (07/05/13)

L'objectif de cette troisième réunion était d'identifier les enjeux majeurs du territoire de La Bruyère pour lancer des groupes de travail thématiques.

Analyse des défis et objectifs

L'auteur de PCDR a proposé une esquisse de stratégie de développement sur base du diagnostic du territoire communal et des éléments issus des consultations citoyennes. Cette esquisse est constituée de défis et d'objectifs à atteindre dans les 10-15 ans à venir pour La Bruyère. Quatre thématiques prioritaires ont été retenues : le développement économique, l'aménagement du territoire, le cadre de vie et l'environnement, le dynamisme socio-culturel et enfin la mobilité.

Lors de la présentation, la FRW avait repris des éléments issus des consultations de la population qui venaient soit questionner le diagnostic, soit le renforcer, voire l'infirmier.

Ensuite, les membres de la CLDR ont été invités à commenter les défis et objectifs proposés. Ces derniers figuraient sur des panneaux répartis dans la salle. Les membres disposaient de post-it sur lesquels ils notaient leurs remarques et suggestions pour les coller sur les panneaux. Au terme de l'exercice, les panneaux étaient présentés et commentés en séance plénière.



Les défis et objectifs sur panneaux



Les sous-groupes au travail

Sur base des 4 enjeux retenus et complétés, la CLDR a lancé quatre groupes de travail.

Enjeu 1 Développement économique	Enjeu 2 Aménagement du territoire et cadre de vie	Enjeu 3 Mobilité	Enjeu 4 Dynamisme socio-culturel
Pour 2025, comment assurer un développement économique en phase avec le caractère rural ?	Pour 2025, comment préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial ?	Pour 2025, comment faire pour que chacun se déplace en sécurité et efficacement dans l'entité et depuis/vers l'extérieur de l'entité ?	Pour 2025, comment renforcer le plaisir de vivre ensemble de tous les habitants de La Bruyère ?
Obj : valoriser les richesses communales pour un développement économique bien enraciné	Obj : gérer et améliorer la qualité paysagère et environnementale du territoire	Obj : assurer des déplacements modes doux/TEC sécurisés, agréables, utiles	Obj : améliorer les services aux personnes âgées pour que chacun puisse rester chez soi le plus longtemps possible
Obj : garantir la pérennité des activités économiques existantes et attirer de nouvelles activités économiques	Obj : assurer un cadre de vie agréable, sécurisé, dynamique pour chaque village	Obj : assurer des déplacements aisés entre les villages et les pôles attractifs	Obj : améliorer encore les services rendus par la Commune, notamment via le programme d'actions du CPAS et le plan de cohésion sociale
	Obj : garantir la cohérence de tout le territoire communal	Obj : limiter au maximum les nuisances de la voiture	Obj : offrir encore plus de services culturels et artistiques de qualité, notamment en valorisant le potentiel communal

7.6.2.2 Seconde étape : les groupes de travail

L'ambition des groupes de travail était de permettre à la population d'analyser et de valider la stratégie de développement et de proposer des idées de projets en réponse aux objectifs définis.

Publicité – communication

Comme pour les réunions d'information-consultation, toute la population était conviée aux GT. Outre une invitation publiée sur le site internet communal, la diffusion de l'information s'est faite via une invitation ciblée comme par exemple pour le GT Aménagement du territoire, une invitation a été adressée aux membres de la CCATM et pour le GT Développement économique, les acteurs économiques de la commune ont été spécialement sollicités. Une affiche a également été conçue et apposée aux valves communales ainsi qu'en différents lieux de passage de la commune : écoles, bibliothèque, supérettes,...

DES PROJETS POUR VOTRE COMMUNE
Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de La Bruyère

Économie locale
 mobilité
 associations
 agriculture
 Préservation des paysages

SENTIERS
 emploi
 Cohésion sociale
 environnement

#1 Développement économique
 Ferme aux chiens (Bovesse)
21 mai et 3 juin

#2 Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement
 Centre culturel (Emines)
22 mai et 5 juin

Réunions citoyennes ouvertes à tous - 19h30

Renseignements : Fondation Rurale de Wallonie Jocelyne Van Lierde / Dimitri Phukan 081/420 490 odr.labruyere.be

Affiche invitant aux 2 premiers groupes de travail

Méthode de travail des GT

Les réunions des groupes de travail se sont structurées en deux temps excepté pour le GT Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement qui a nécessité une rencontre supplémentaire (vu l'ampleur de la thématique) :

⇒ Réunion #1

- Présentation de l'ODR
- Présentation de la stratégie de développement provisoire
- Diagnostic sectoriel partagé en lien avec la thématique du groupe de travail (grille AFOM)

La première réunion était l'occasion de mieux appréhender le cadre de travail et d'intégrer les éléments de diagnostic en lien avec les quatre thématiques. De plus, les échanges ont permis de mettre sur la table une première série de propositions de projets.

⇒ Réunion #2

- Développement « d'idées projets » à faire valider en CLDR.

La deuxième réunion a permis d'aborder concrètement les projets à mettre en œuvre au regard de la stratégie provisoire.

Pour alimenter les débats, certaines personnes ressources, expertes dans les matières abordées ou travaillant sur la commune ont été invitées à participer à la deuxième réunion et ont amené des informations, des éléments qui ont permis d'alimenter les réflexions des GT.

GT Développement économique

- *Antoine Stoffels et Arno Platel*, respectivement artisan fromager et son adjoint. C'est à l'initiative de Mr Stoffels que le marché hebdomadaire de Rhisnes a vu le jour.

GT Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement

- *Benjamin Snoeck*, agent au Département Nature et Forêt (DNF) qui a livré un regard sur l'environnement naturel à La Bruyère.
- *Stéphane Abras*, coordinateur au Contrat de Rivière Haute Meuse qui a exposé les enjeux de l'eau à La Bruyère.

GT Dynamisme socio-culturel

- *Elise Robert*, responsable de la bibliothèque/ludothèque de Meux qui a présenté les activités de la bibliothèque et de la ludothèque. Lors d'une rencontre avec l'Inspectrice culture de la Communauté française, il ressort que le déploiement de la bibliothèque est particulièrement apprécié dans le réseau de lecture publique.
- *Geneviève Galez*, employée communale qui a expliqué le fonctionnement des outils de communication mis en place par la Commune.

GT Mobilité

- Lors des consultations, des problèmes ont été évoqués en lien avec le charroi betteravier lié à l'activité de la râperie de Longchamps. En préalable au GT Mobilité, les deux agents de la FRW ont eu l'occasion de rencontrer les responsables du site qui leur ont fait part des mesures prises pour limiter les nuisances pour les habitants de La Bruyère.

Dans la mesure du possible, le choix des lieux de réunion s'est fait en adéquation avec la thématique travaillée. C'est ainsi que pour le GT relatif au dynamisme socio-culturel, les rencontres se sont faites à la bibliothèque. Quant au GT développement économique, il s'est déroulé dans une ancienne ferme pour laquelle les propriétaires ont des projets de reconversion et pour le GT consacré à la mobilité, l'option a été de se réunir dans un village qui connaissait particulièrement des problèmes de mobilité.

Fréquentation des GT

Dates réunions (2013)	Thèmes GT	Participants	Lieux
21 mai	Développement économique # 1	8	Ferme Aux Chiens (Bovesse)
22 mai	Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement # 1	25	Centre culturel (Emines)
3 juin	Développement économique # 2	9	Ferme Aux Chiens

			(Bovesse)
5 juin	Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement # 2	23	Centre culturel (Emines)
11 septembre	Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement # 3	12	Centre culturel (Emines)
17 septembre	Dynamisme socio-culturel # 1	11	Bibliothèque (Meux)
1 ^{er} octobre	Dynamisme socio-culturel # 2	10	Bibliothèque (Meux)
4 novembre	Mobilité # 1	18	Salle La Ruche (Saint-Denis)
20 novembre	Mobilité # 2	18	Salle La Ruche (Saint-Denis)

7.6.2.3 Troisième étape : mise en relation des projets et de la stratégie

Les groupes de travail ont permis de dégager **160 «idées projets»** (voir annexes/idées projets issus des GT thématiques). Toutes ces «idées projets» ont été soumises à la CLDR lors de réunions de synthèse sous la forme de propositions de projets. La plupart de ces propositions ont été plébiscitées par la CLDR, certaines ont même été complétées et accentuées. Par contre, certains projets n'ont pas été retenus car jugés irréalistes, pas appropriés et d'autres encore étaient déjà effectifs ou en passe de le devenir.

Pour l'élaboration des fiches projets, l'auteur de PCDR a intégré ces «idées projets». La réflexion issue des GT a également permis au bureau d'études d'amender et d'adapter la stratégie pour qu'elle reflète au mieux les enjeux locaux et concourent au développement futur de la commune.

Pour cette étape, la CLDR s'est réunie à 3 reprises.

→ **Synthèse du GT 1 (développement économique) et du GT 2 partiellement (aménagement du territoire, cadre de vie et environnement)** (19/06/13)




→ **Synthèse du GT 2 (aménagement du territoire, cadre de vie et environnement) et du GT 3 (dynamisme socio-culturel)** (15/10/13)

→ **Synthèse du GT 4 (mobilité)** (04/12/13)

Analyse des «idées projets»

Pour se prononcer sur les idées projets issues des GT, les membres de la CLDR ont travaillé en sous-groupes. Ils ont pointé les projets qui leur semblaient utiles, intéressants et réalistes. Pour ce faire, ils disposaient de « smileys » (gommettes). Les sous-groupes étaient également chargés de mettre en avant les questions qu'ils se posaient à la lecture des propositions des GT. D'autres idées de projets pouvaient être ajoutées.

Développement économique	
Objectif 1. Valoriser les richesses communales pour un développement économique bien enraciné Objectif 2. Garantir la pérennité des activités économiques existantes et attirer de nouvelles activités économiques	
1. Développer des complémentarités avec les zonings	2. Valoriser les compétences locales
3. Identifier les secteurs porteurs d'emploi	
4. Soutenir, promouvoir et valoriser les PME et entreprises locales	5. Dynamiser les relations entre entreprises et avec les acteurs du territoire
6. Stimuler l'esprit d'entreprendre et promouvoir les métiers d'entrepreneurs	
7. Soutenir et développer le commerce local	8. Développer le marché de Rhisnes

Travail en sous-groupes	
	
15 minutes	8 smiley
	
3 questions	des idées en +

7.6.2.4 Quatrième étape : finalisation de la stratégie

→ Présentation et approbation de la stratégie de développement (12/02/14)

Suite aux travaux des GT et de la CLDR, mais aussi suite aux réunions de coordination avec le Collège et à une rencontre avec le personnel communal, l'auteur a revu la stratégie provisoire en y intégrant les diverses remarques et réflexions émises jusqu'alors afin de mieux coller à la réalité du terrain. Cette stratégie revue a été présentée, discutée et validée par la CLDR lors de la réunion du 12 février 2014. La mobilité étant un thème transversal, il a semblé opportun de l'intégrer aux 3 enjeux du territoire.

L'auteur de PCDR a présenté la stratégie de développement qui a été validée par la CLDR. Cette dernière s'est particulièrement interrogée sur les perspectives d'augmentation de la population pour une commune comme La Bruyère. Elle s'est également penchée sur les mutations de l'agriculture et leurs impacts.

7.6.3 Choix et programmation des projets

7.6.3.1 Première étape : les intitulés des fiches-projets

→ Les intitulés des fiches projets (23/04/14)

Sur base du travail fourni lors des étapes précédentes, l'auteur a proposé une liste de 39 fiches-projets potentiels.

Après présentation par l'auteur, la CLDR s'est divisée en trois sous-groupes afin de passer en revue les intitulés et de les commenter. Chaque sous-groupe a analysé un tiers des intitulés. La présentation a été approuvée par la CLDR moyennant une série de remarques et de questions. Le tout a ensuite été transmis à l'auteur pour adaptation et validation par le Collège.

Pour faciliter le travail de la CLDR, l'auteur a présenté les intitulés de fiches projets sous forme de livret. Chaque intitulé était illustré et reprenait des éléments contextuels : liens avec les objectifs de développement, temporalité, estimation de coût, porteurs de projets pressentis et appréciation de la CLDR sur les «idées projets» (plébiscites). Ces indications ont permis à la CLDR de s'approprier facilement le contenu et d'émettre des remarques et avis. Un tableau de synthèse complétait la présentation. Il reprenait la stratégie de développement et les intitulés de projets.

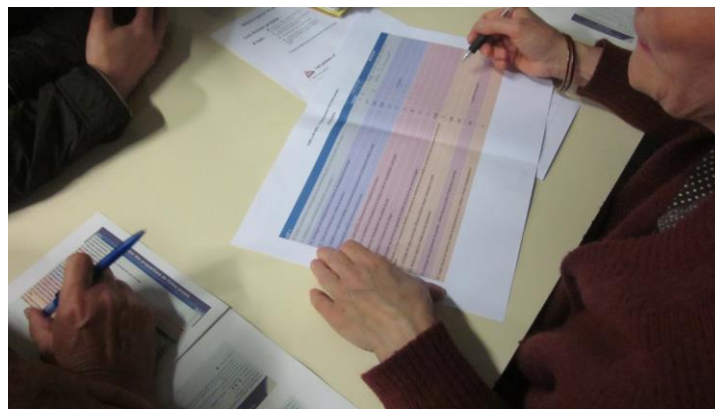
7.6.3.2 Seconde étape : la programmation des projets en lots

→ Programmation des fiches projets (21/05/14)

La CLDR s'est réunie afin de définir une proposition de programmation des projets du PCDR en 3 lots. Pour cette étape, les membres disposaient de la compilation des réflexions émises lors de la précédente réunion, d'un tableau de synthèse reprenant les intitulés de fiches projet à programmer par lot ainsi qu'une proposition de critères à prendre en compte pour la programmation.

Afin d'opérer les bons choix, l'organisme d'accompagnement a rappelé certains éléments importants à prendre en compte pour que la répartition par lots soit équilibrée. A savoir : l'estimation du coût financier, la maîtrise des projets (acteurs/porteurs), la maturité des projets, l'équilibre entre les projets matériels et immatériels.

Au terme de la réunion, l'auteur a réalisé une compilation des propositions émises par la CLDR à présenter au Collège. La CLDR ayant travaillé par sous-groupes, elle n'a pas dégagé une proposition de programmation unique. Il s'agissait davantage de tendances.



Les membres de la CLDR en pleine action

Programmation des projets en lots

Le travail de programmation s'est fait en quatre sous-groupes. Chaque sous-groupe disposait d'un tableau au format A3 qui permettait de noter les choix des lots et les remarques ou indications à prendre en compte. Chaque sous-groupe a ensuite livré le résultat de son travail à l'ensemble de la CLDR. La FRW compilait les différentes propositions en direct dans un tableau projeté sur un écran.

7.6.4 Ecriture des fiches projets

Le contenu d'une majorité de fiches projets a été travaillé et débattu par la CLDR. Pour alimenter les réflexions sur les projets pressentis, des documents de travail étaient proposés tels que des synthèses reprenant les ressources, les acteurs et les projets en rapport avec la thématique, des cartes du territoire pour les projets localisés, des grilles d'analyse avec des questions adaptées au contexte, les différentes appréciations des « idées projets » plébiscitées par la CLDR mais aussi l'historique du projet (consultation et GT), les objectifs de développement s'y rapportant et l'éventuel porteur identifié. Selon les matières abordées, différentes techniques d'animation et de réflexion ont été utilisées.

→ Le tourisme à La Bruyère (12/06/14)

Dès 1975, la Commune a mis en place un Syndicat d'Initiative qui offre des activités touristiques d'un jour : organisation de la Transbruyéroise, marché de Noël, balades thématiques en collaboration avec d'autres communes avoisinantes.

Le Syndicat d'Initiative est affilié à la Maison du Tourisme du Pays de Namur qui réunit les organisations touristiques de huit communes. Son rôle principal est le soutien aux activités organisées au niveau local via notamment des actions de promotion. Le plan d'actions a été présenté par une responsable de la MTPN présente à la réunion.

La Commune et le SI ont réfléchi à la déclinaison d'un schéma directeur en tourisme afin de soutenir, de développer voire de créer des nouveaux projets en synergie avec les opérateurs du territoire pour proposer une offre touristique cohérente et adaptée.

Une action importante du schéma directeur en tourisme est l'introduction d'une demande d'intervention auprès du Commissariat Général au Tourisme (CGT) pour aménager le local du SI à Nosse Maujone à Meux (80% de financement). Ce projet se décline en trois temps. Le temps 1 qui concerne la visibilité du SI par une rénovation du local et la mise à disposition de matériel comme une maquette interactive du territoire communal et qui permet de visualiser les endroits clés de LB en matière d'animation touristique. Le temps 2 qui définit un cadastre du potentiel touristique de LB en réunissant les différents opérateurs, créer des synergies entre eux et développer/intensifier des produits touristiques. Le temps 3 consacré à la réalisation de produits complémentaires au SI.

Après avoir pris connaissance de tout ce potentiel, le travail de la CLDR est venu en complément en identifiant les ressources et les acteurs pour déboucher sur des propositions de projets novateurs. Fiches projets concernées :

- Faire du tourisme un moteur de dynamisme de la commune
- Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune
- Améliorer les outils communaux de communication
- Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes
- Découvrir le paysage de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour modes doux
- Compléter le maillage inter-villages pour les cyclistes et les piétons

→ **Sensibilisation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (18/09/14)**

Le constat a été posé que quelques fiches projets concernent l'aménagement de l'espace public : des cœurs de village, des places, des aménagements de quartiers tels que plaines de jeux et petites infrastructures sportives,...

Au vu des enjeux pour le développement de la commune de La Bruyère, il est apparu intéressant de réfléchir à l'aménagement du cadre de vie de manière globale.

Il a donc été proposé à la CLDR une sensibilisation à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme animée par la cellule Assistance territoire et Patrimoine (ATEPA) de la Fondation rurale de Wallonie.

La sensibilisation a commencé par une visite de certains villages de l'entité. L'objectif était de donner des clés de lecture du cadre de vie de manière à mieux appréhender l'évolution de la commune.

Et plus particulièrement de prendre conscience que toute intervention sur le bâti et son environnement a un impact sur le paysage. Cette action peut soit le déstructurer soit contribuer à le renforcer ou encore retrouver son identité.

Fiches projets concernées :

- Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local
- Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et de Bovesse
- Aménager le cœur de village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local
- Aménager le cœur de village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le patrimoine local
- Restructurer le cœur de village d'Emines

- Aménager le cœur de village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local
- Aménager le cœur de village de Warisoulx et mettre en valeur le patrimoine local
- Développer de petites infrastructures communautaires

La sensibilisation a consisté en une visite commentée de quatre villages de l'entité avec des points d'arrêt aux endroits stratégiques. Ensuite des exercices ont été proposés aux participants. Il s'agissait de déterminer les enjeux du développement des villages à partir de cartes en identifiant les réserves foncières, les axes de circulation, les services, les commerces,... et en prenant en compte la réflexion sur la densité de certains villages.



Visite de terrain consacrée à l'aménagement du territoire et l'urbanisme

→ Aménagement d'espaces publics (22/09/14)

Dans le prolongement de la sensibilisation à l'aménagement du territoire qui avait eu lieu lors de la précédente réunion, il est apparu intéressant de proposer à la CLDR une séance consacrée à l'approfondissement de 2 sites emblématiques à savoir :

- La place de village de Meux et son environnement
- La structuration d'un cœur de village à Emines

Il ressort de l'ensemble des réflexions menées en sous-groupes toute une série d'aménagements proposés qui tiennent compte des fonctions de l'espace public dans un périmètre élargi, des activités actuelles et de celles qui pourraient se développer. Un point d'attention a été porté sur les aspects de sécurité routière et mobilité lente tant pour Emines que pour Meux. Cet apport très riche a été transmis au bureau d'étude pour compléter les fiches projets.

Fiches projets concernées :

- Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local
- Restructurer le cœur de village d'Emines
- Créer du logement à Emines

Le travail s'est déroulé en 2 temps : présentation d'un montage sur l'aménagement des espaces publics en milieu rural pour resituer le cadre des réflexions suivi d'un travail en sous-groupes à l'aide d'une grille qui reprenait les spécificités de l'espace public/un lieu unique, les fonctions existantes et à développer/des besoins, des éléments périphériques à prendre en compte/un projet global. Des cartes reprenant les périmètres d'intervention venaient compléter l'analyse.

→ La culture à La Bruyère (15/10/14)

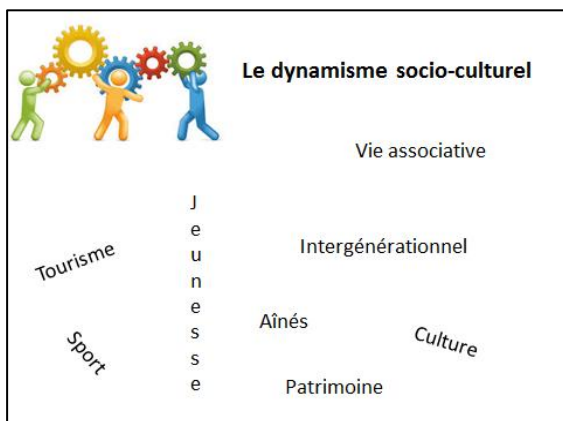
Afin de stimuler la réflexion, trois opérateurs 'culturels' ont rejoints la CLDR. Il s'agit de la bibliothèque de Meux, du Centre rural de La Bruyère qui coordonne 2 maisons de jeunes et du plan de cohésion sociale (PCS). La

présentation des activités organisées par ces acteurs a permis d'alimenter les réflexions et de proposer des synergies entre certaines fiches projets et les activités déployées.

Fiches projets concernées :

- Redynamiser la journée des associations
- Transformer le centre culturel d'Emines en espace polyvalent
- Mettre en place des projets intergénérationnels et encadrer la transmission de connaissances
- Faire du tourisme un moteur de dynamisme pour la commune
- Renforcer les services à la jeunesse et à l'enfance
- Aménager des lieux de production culturelle

Ici encore le travail mené en sous-groupes a débouché sur de nouvelles propositions de projets qui viennent compléter l'offre culturelle au sens large.



→ Aménagement d'infrastructures de quartiers (03/12/14)

L'absence de lieux de détente pour les enfants et les jeunes a été tout particulièrement évoquée lors des différentes consultations et rencontres avec la population. La CLDR s'est donc penchée sur l'analyse de chaque village en déterminant l'existant, les besoins et attentes ainsi que les collaborations éventuelles comme avec les écoles. Les sept villages de l'entité ont été mis sous la loupe et le travail s'est réalisé à l'aide de cartes de la commune : une qui reprenait les infrastructures et équipements communautaires et l'autre qui présentait différents dispositifs en matière de mobilité, le tout accompagné d'une grille d'analyse.

Ce qui est à retenir : les pistes d'action se situent davantage comme complément à l'existant et sont de l'ordre de petites interventions. Cependant les membres de la CLDR ont demandé à visiter d'autres réalisations d'équipements de quartiers dans les communes avoisinantes (cfr le point sur les réunions CLDR exceptionnelles).

Fiches projets concernées :

- Aménager le parc communal des Dames Blanches
- Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local
- Aménager le cœur de village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local
- Aménager le cœur de village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le patrimoine local
- Restructurer le cœur de village d'Emines
- Aménager le cœur de village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local
- Aménager le cœur de village de Warisoulx et mettre en valeur le patrimoine local
- Développer de petites infrastructures communautaires

→ Communication et information au niveau communal (20/01/15)

Différentes idées ont été émises lors de réunions précédentes concernant cette thématique. L'objectif de la CLDR est de les valider et/ou de proposer de nouvelles pistes d'actions afin que le bureau d'études puisse rédiger la fiche projet.

Quelques constats : la Commune ne dispose pas d'une personne affectée à la communication. Les missions sont réparties entre plusieurs personnes. Par contre, elle dispose de plusieurs outils de communication (au sens large) vers le public :

1. Site internet communal
2. Bulletin communal
3. Brochures thématiques (enfance et jeunesse + aînés en cours de réflexion au sein de la commission consultative communale des aînés)
4. Carte du territoire communal
5. Toutes boîtes
6. Blason communal / Logo ODR
7. Valves communales
8. Signalétique du territoire (panneau Hesbaye à vélo etc.)

Un projet qui est repris en lot 0 est en cours de développement : la conception d'un kit de bienvenue. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les contours du kit et son contenu. Il reste à le concrétiser. Le syndicat d'initiative (SI) en sera un des acteurs principaux.

Deux propositions de communication numérique ont été relayées : installation de panneaux à affichage numérique (1 par village) pour diffuser les informations associatives et communales et un développement d'une application pour smartphone spécifique à La Bruyère reprenant les informations principales du site internet (actualités, coordonnées des services, des mandataires etc.).

Enfin une réflexion sur la communication spécifique au PCDR a été envisagée et là aussi des pistes d'actions ont été retenues.


Fiche projet concernée :

- Créer de nouveaux outils communaux de communication (TIC)

→ La mobilité à La Bruyère (12/02/15)

Dès le début de l'opération de développement rural, la mobilité a alimenté de nombreux débats et a fait l'objet de plusieurs réunions : des consultations spécifiques avec les jeunes de la commune, des groupes de travail dont le dernier en date 'GT voies lentes' avait reçu pour mission de la CLDR d'analyser cinq itinéraires de liaisons lentes. Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises et s'est rendu sur le terrain pour repérer les tracés les plus adéquats ainsi que les interventions qui seraient nécessaires pour une utilisation adaptée aux besoins.

La CLDR a validé le retour du GT en amenant pour certains tracés l'un ou l'autre élément supplémentaire.

FP Voies lentes intervillages	FP Voies lentes intervillages
<ol style="list-style-type: none"> 1. Bovesse / Meux 2. St-Denis / Rhisnes 3. St-Denis / Emines 4. Rhisnes / Emines / Warisoulx 5. Meux / Warisoulx 	<p>Principes généraux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilité utilitaire ≠ récréative • Itinéraire le plus rapide • Limiter le dénivelé • Utilisation des voiries existantes <ul style="list-style-type: none"> – Marquage – Signalétique – Aménager les points noirs • Itinéraires sécurisés

Fiches projets concernées :

- Elaborer un plan communal de mobilité
- Mettre en place des pédibus/vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire
- Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)
- Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune
- Développer des liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes
- Découvrir les paysages de la Hesbaye à pied et à vélo : aménagement de liaisons pour mode doux entre Saint-Denis, Emines, Meux et Bovesse
- Compléter le maillage inter-villages pour les cyclistes et les piétons

→ Le parc communal des Dames Blanches (22/04/15)

Au départ de ce projet un constat qui est partagé par toute personne qui franchit les murs de l'actuelle Maison communale : la vétusté des locaux et le manque d'espace pour une Administration du 21^{ème} siècle qui se développe pour répondre à l'ensemble des missions qui lui sont confiées. Pour pallier à ce constat, la Commune a eu l'opportunité d'acheter un terrain de cinq hectares situé en plein cœur de village de Rhisnes, à 200 mètres de l'actuelle Maison communale. La volonté communale est donc de construire dans ce parc un nouveau bâtiment pour accueillir les services communaux. Notons également que le Parc des Dames Blanches accueillera des logements publics qui seront réalisés via le plan d'ancrage communal du logement.

Dans un premier temps, l'aménagement du parc des Dames Blanches avait fait l'objet d'une fiche projet placée en lot 2. Vu l'accélération du projet communal, il a été proposé à la CLDR que cette fiche projet devienne prioritaire afin que le parc soit opérationnel et accessible aux Bruyérois. De plus lors de rencontres avec certains pouvoirs publics, il a été conseillé de distinguer les interventions selon les finalités. C'est ainsi que deux fiches projets ont été établies, présentées à la CLDR et validées par celle-ci :

- Aménager la conciergerie du parc des Dames Blanches avec du logement intergénérationnel et un local polyvalent
- Aménager le parc communal des Dames Blanches

Afin de visualiser les lieux, une visite du parc a été organisée pour la CLDR. La plupart des membres visitaient pour la première fois ce véritable écrin de verdure en plein centre de village. Le projet de logements publics a aussi particulièrement retenu l'attention des membres. Ensuite, le travail s'est poursuivi avec la CLDR qui a appuyé certains aspects comme le maintien ou le développement d'un lieu de vie, intergénérationnel et de cohésion sociale, d'un lieu de sauvegarde de la nature, d'un lieu de service et d'un lieu de logement. La CLDR a marqué son accord pour que ces 2 projets soient placés en priorité dans le lot 1 : FP 1.01 et FP 1.03.



La future conciergerie



Les espaces 'nature'

7.6.5 Relecture et approbation des fiches projets

La rédaction des fiches projets s'est faite sur base de nombreux échanges entre la CLDR, l'auteur de programme et le Collège communal. Cette collaboration a permis aux projets d'évoluer pour correspondre au maximum aux réalités et besoins du territoire. Les 39 intitulés de mai 2014 sont devenus 37 fiches projets réparties comme-suit :

- 14 projets en lot 1
- 10 projets en lot 2
- 13 projets en lot 3

La CLDR a été invitée à examiner en plusieurs étapes les fiches projets quasi finalisées avant de les approuver lot par lot. Les membres ont encore pu apporter d'ultimes remarques et suggestions.

Approbation des fiches projets

L'approbation s'est fait en deux étapes. La première réunion était consacrée à la présentation des fiches projets d'un même lot suivie d'un échange où chacun a pu émettre ses remarques et suggestions. L'approbation formelle des fiches n'intervenait que lors de la réunion suivante. Les fiches complètes étaient téléchargeables via un lien internet fourni par l'auteur de PCDR et là encore les membres de la CLDR avaient la possibilité de réagir.

→ Présentation des FP du lot 1 (09/03/15)

L'auteur a présenté les fiche-projets du lot 1 mises à jour. Différentes remarques ont été émises concernant les fiche-projets. La CLDR a notamment épinglé le rôle pivot du futur conseiller en environnement pour lancer une véritable stratégie de développement de la nature (lancement d'un PCDN, protection des sites de grand intérêt biologique, protection des vallées de la Mehaigne et du Houyoux...).

Par ailleurs, l'accent a été mis sur le petit marché de Rhisnes comme vecteur de développement économique local (promotion des produits locaux, soutien à la diversification...). De manière plus globale, la CLDR a acté que la définition d'une véritable stratégie de développement économique locale nécessite encore réflexion. Il semble donc logique que cette fiche soit programmée en lot 3.

→ Présentation des FP des lots 2 et 3 (01/14/15)

L'auteur a présenté les fiche-projets des lots 2 et 3 mises à jour.

Lors de cette réunion, la CLDR a proposé à la Commune de communiquer le contenu des fiches projets à la population une fois le PCDR approuvé et de réaliser, par exemple, un mini PCDR ou une exposition lors d'une prochaine fête de l'arbre.

→ Analyse des projets en fonction d'une grille DD et validation du lot 1 (20/05/15)

Le PCDR de La Bruyère étant élaboré dans la philosophie du développement durable (Agenda 21 Local), la FRW a proposé à la CLDR de passer en revue les projets du lot 1 selon une grille de questionnement en lien avec les finalités du développement durable. Le travail s'est fait en sous-groupes. L'auteur du PCDR a pris connaissance du résultat des réflexions de la CLDR et les a intégrées, le cas échéant, dans les fiches-projets. Le travail de la CLDR pourra également servir de base de réflexion lors de l'activation des fiches projets.

→ Rappel de la stratégie de développement et validation des FP des lots 2 et 3 (09/06/15)

Lors de cette dernière réunion, la CLDR a approuvé l'ensemble des éléments constitutifs de l'avant-projet de PCDR de La Bruyère. Cette étape a marqué la fin de la période d'élaboration pour la CLDR.



Approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR

7.6.6 Visites de terrain de la CLDR

Au cours de l'élaboration du PCDR, les membres de la CLDR ont participé à plusieurs réunions 'exceptionnelles'. L'objectif était principalement de s'ouvrir à d'autres horizons pour stimuler la créativité des membres notamment en rencontrant d'autres communes en ODR. Il s'agissait également de proposer des moments de rencontre plus informels pour faire connaissance autrement.

→ Visite de l'ODR de Fernelmont (25/05/13)

Peu de temps après l'installation de la CLDR, la FRW a proposé de rencontrer une Commune qui est en développement rural, la commune de Fernelmont située à proximité de La Bruyère. C'est en 1993 que le Conseil communal de Fernelmont a pris la décision de mener une opération de développement rural ... et 20 ans après la commune s'engage de nouveau dans la grande aventure du développement rural durable puisqu'elle entame sa deuxième opération de développement rural. Durant toutes ces années bon nombre de projets de développement se sont réalisés, bon nombre d'actions ont été impulsées avec une participation active des habitants.

Ce fut donc l'occasion pour la toute nouvelle CLDR de La Bruyère d'aller à la rencontre de cette commune et de pouvoir non seulement se rendre compte de la concrétisation d'une opération de développement rural mais aussi d'échanger avec le pouvoir communal et des membres de la CLDR ainsi qu'avec deux agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie qui accompagnent la Commune.

L'évaluation qui en a été faite était très positive et bien plus tard lors de réunions de CLDR, des participants ne manquaient pas de faire référence à cette visite.



Visite de la CLDR à Fernelmont

Pour fêter l'arrivée du printemps, la CLDR de La Bruyère s'est rendue dans deux communes avoisinantes : Eghezée et Gembloux pour découvrir des réalisations d'équipements de quartiers. La 1^{ère} visite a permis d'aller à la rencontre de l'espace multisports à Dhuy (Eghezée). Il s'agit d'un aménagement idéalement situé en cœur de

village et qui comprend une aire de jeux pour jeunes enfants, un terrain multisports, une table de tennis de table en pierre, un terrain de pétanque ainsi que du mobilier urbain. La seconde visite portait sur l'aménagement d'un cœur de village multifonctionnel à Ernage financé par le développement rural. Cet aménagement se décline en une aire de jeux pour jeunes enfants ainsi qu'un terrain multisports éclairé. L'espace comprend du mobilier urbain et est grillagé. Le terrain de balle pelote adjacent a été maintenu et sert également de parking. Le parvis de l'église ainsi qu'une petite place attenante ont également fait l'objet d'une intervention pour créer un lieu de rencontres et de convivialité.

Cette visite a également permis d'en retirer des réflexions qui ont été prises en compte lors de l'élaboration des fiches projets concernées par la thématique.



Espace multisports à Dhuy



Aire de Jeux à Ernage



Espace public à Ernage

Toujours dans le cadre des CLDR 'exceptionnelles', il est à noter que le caractère convivial s'est particulièrement manifesté lors des réunions des CLDR des 4.12.2013 et 12.06.2014. La réunion du 4 décembre s'est terminée par une distribution d'un sachet envoyé par Saint Nicolas à chaque membre de la CLDR et la réunion du mois de juin a permis aux participants de se retrouver autour d'une table largement garnie par un traiteur local ; manière aussi pour la commune de remercier les membres de la CLDR pour leur important engagement dans le processus d'élaboration du PCDR.

7.6.7 Une consultation spécifique 'Jeunes'

Le 21 février 2014, les responsables /organiseurs des clubs de sports, des clubs et maisons de jeunes ainsi que des mouvements de jeunesse de La Bruyère ont été invités à participer à une rencontre dans le cadre de l'ODR. Il leur était proposé d'être accompagnés de jeunes qui fréquentent leurs activités. La réunion poursuivait 2 objectifs : informer et consulter.

Informer sur l'opération de développement rural mais aussi sur la mise en œuvre par la Commune d'une plateforme jeunesse et sur le projet de construction d'un hall sportif à Emines.

Consulter sur la mobilité à La Bruyère et plus particulièrement sur des liaisons lentes inter-villages à créer ou à améliorer. La thématique de la mobilité avait été largement débattue déjà en 2011 dans le cadre des consultations des clubs et des maisons de jeunes.

A leur tour, les jeunes ont informé l'assistance d'un projet qui va se concrétiser avec les beaux jours à savoir l'organisation d'apéros bruyérois dont le but principal est de permettre le rassemblement des différents clubs et maisons de jeunes mais aussi d'ouvrir ces rencontres aux autres habitants et associations de La Bruyère.

7.7 Les groupes action de la CLDR

Des groupes actions de la CLDR se sont mis en place durant l'élaboration du PCDR. Ces groupes sont nés de projets que la CLDR souhaitait développer sans attendre l'approbation du PCDR (lot 0) et d'opportunités en lien avec les préoccupations de la commission ou de la Commune. Les groupes action réunissent les membres CLDR intéressés par la thématique. D'autres acteurs du territoire peuvent être invités à rejoindre le groupe pour développer un projet ou une action commune.

7.7.1 Welcome pack (ou kit de bienvenue)

Suite aux différentes consultations de la population et des réflexions menées dans les groupes de travail thématiques, la CLDR a suggéré de mettre en place un groupe d'action chargé de réaliser un kit de bienvenue destiné aux nouveaux habitants de La Bruyère. Ce kit permettra de faire découvrir la Commune aux nouveaux arrivés mais pourra être également distribué dans un premier temps à tous les Bruyéris.

Plusieurs réunions ont eu lieu : 23 janvier et 6 février 2014, 26 février, 8 juin et 6 juillet 2015. Ces réunions ont rassemblé des membres de la CLDR mais également des employés communaux : service communication, service informatique, service chargé des relations avec l'associatif.

Il est prévu que le kit soit opérationnel pour le début de l'année 2016 : il se présentera sous forme d'un sac réutilisable (collaboration avec le BEP) qui contiendra divers documents : un édito, une charte de la ruralité, une brève histoire de la Commune, des renseignements sur les services communaux et para communaux, une présentation de la vie politique, des informations sur l'associatif au sens large et une carte du territoire.

En lien avec la concrétisation de ce kit de bienvenue, une actualisation du site internet communal a été enclenchée notamment pour tous les aspects relatifs aux associations actives sur le territoire.

7.7.2 Agriculture

Lors de la présentation de la stratégie de développement, la CLDR a souhaité aborder l'avenir de l'agriculture pour une commune comme La Bruyère mais aussi avoir une meilleure perception de l'agriculture aujourd'hui, des besoins et attentes du secteur. Une première réunion de travail a eu lieu le 10 mars 2015 avec la participation d'agricultrices dont l'une est la présidente de l'Union des Agricultrices wallonnes. Il est prévu d'organiser une rencontre sur l'avenir de l'agriculture pour une commune comme La Bruyère en février 2016.

Lors de la réunion de la CLDR du 12 février 2015, les membres ont également envisagé l'organisation d'événements qui mettent en relation les agriculteurs et les non agriculteurs ainsi que des rencontres qui permettent la découverte des produits locaux (balades gourmandes, apéros ruraux dans les exploitations agricoles,...). Un GT devra se mettre en place pour réfléchir à l'organisation de manifestations qui rassemblent et font connaître le monde agricole.

8. Les retours à la population

A différentes reprises, la population a été conviée à des retours de l'ODR. L'objectif était de la maintenir informée voire impliquée dans le processus d'élaboration du PCDR. Il s'agissait aussi d'impliquer les membres de la CLDR dans un processus de communication et de relation vers la population.

8.1 Journée de l'arbre

Suite au constat que la journée de l'arbre connaît un succès important auprès de la population de La Bruyère, il a été proposé dès le début de l'opération de développement rural de tenir un stand du développement rural. C'est ainsi que durant quatre années consécutives, le développement rural a été expliqué aux participants. D'abord par la FRW ensuite des membres de la CLDR se sont investis dans la préparation et dans la tenue du stand.

Les différentes manifestations :

20.11.2011 : Montage présentant l'ODR et les consultations des enfants et des jeunes ayant eu lieu en octobre et novembre. Les dates de consultations villageoises programmées en début 2012 étaient annoncées.

25.11.2012 : Présentation des travaux réalisés par les élèves des écoles de l'entité, retours des consultations villageoises et déjà appel à candidature pour être membre de la CLDR.

23.11.2013 : Présentation de la CLDR, des thématiques travaillées et appel à participer aux réflexions. Les avis et remarques des habitants étaient sollicités.

29.11.2014 : Présentation des projets de développement sur une maquette avec pour certains projets leur localisation géographique, quizz photos pour mieux connaître sa commune et présentation du logo ODR. Les habitants avaient encore la possibilité de remettre leurs commentaires sur les projets explicités.



Stand 2011



Stand 2012



Stand 2013



Stand 2014

8.2 Journée des associations

Le 30 septembre 2012, le développement rural était à nouveau présenté à la population qui se déplaçait pour rencontrer le monde associatif de La Bruyère. Ce fut l'occasion de pouvoir échanger avec les habitants mais également avec les représentants des différents clubs et organisations locales.

8.3 Retour au personnel communal

Une première rencontre avec l'ensemble du personnel communal a déjà eu lieu en mai 2011. Il s'agissait de leur présenter les tenants et aboutissants d'une opération de développement rural, de connaître leur point de vue, d'impliquer les services communaux dans la dynamique et de les sensibiliser à la prise en compte du développement durable.

Cette réunion a été suivie d'une deuxième en septembre 2012 au cours de laquelle il a été présenté l'état d'avancement de l'ODR ainsi que la proposition de lancer une plateforme inter-services au sein de l'Administration communale.

En mars 2014, un topo sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural a été livré aux membres du personnel avec la présentation de diagnostic partagé de la commune et la stratégie de développement du PCDR. Il était important d'associer le personnel communal à l'ODR le plus souvent possible afin qu'il prenne connaissance des divers projets que la Commune va mettre en œuvre dans les dix prochaines années mais aussi pour les sensibiliser à la démarche de co-construction du programme.

Lors des réunions, une quarantaine de personnes étaient présentes.
Enfin, il est programmé de rencontrer l'ensemble du personnel communal dans le courant du premier trimestre 2016 afin de leur présenter les fiches projets du PCDR.

9. Concours logo



En début d'année 2014, la CLDR a proposé à la Commune de lancer un concours logo afin de rendre plus visible l'opération de développement rural, de lui donner une identité visuelle. Le concours logo a été ouvert à tous les habitants de La Bruyère. L'appel à idées et talents pour exprimer l'image de la ruralité de La Bruyère est paru dans le bulletin communal et sur le site internet. Des contacts ont également été pris avec les directions des écoles fondamentales pour faire participer le dernier degré de l'enseignement primaire. La CLDR constituait le jury et s'était donnée comme critères de choix l'originalité et la cohérence y compris dans le reflet de l'image de la ruralité de La Bruyère et son avenir. En final, deux propositions de logo ont été retenues. Les auteurs ont accepté de « fusionner » leurs logos.

10. Annexes

10.1 Délibérations officielles

10.2 Synthèse des consultations (enfants, jeunes, villageoises et associations)

10.3 CLDR : composition et fonctionnement

10.4 Idées projets issues des GT thématiques

10.5 Propositions intitulés fiches projets et lots avant programmation